

Ecole élémentaire du Hohberg

10 rue du Hohberg

67 200 STRASBOURG

Tel : 03 68 98 52 13

Courriel : ce.0672758j@ac-strasbourg.fr

UAI de l'école : 0672728 J

18 classes

Procès-verbal de la 2e séance ordinaire du conseil d'école Année scolaire 2024 / 2025

Mardi 25 mars 2025, de 17h30 à 19h30

Participants à la séance :

NOM Prénom	STATUT	NOM Prénom	STATUT
Equipe pédagogique			
STEFANINI Lucie	<i>Enseignant</i>	OURAMDANE Ourdia	<i>Enseignant</i>
BECKER Yvan	<i>Enseignant</i>	BITTON Jessica	<i>Enseignant</i>
BELAKEHAL Kamel	<i>Enseignant</i>	REIGNIER Véronique	<i>Enseignant</i>
SERRES Emilie	<i>Enseignant</i>	MATTEI Corinne	<i>Enseignant</i>
BLUM Véronique	<i>Enseignant</i>	LE PEZENNEC Sébastien	<i>Enseignant</i>
FARAH Olivia	<i>Enseignant</i>	VERHEYE Clara	<i>Enseignant</i>
DEMILLY Sandrine	<i>Enseignant</i>	LESAGE Emilie	<i>Enseignant</i>
EVA Mathilde	<i>Enseignant</i>	DE MORO Aymeric	<i>Enseignant</i>
VELTEN Corinne	<i>Enseignant</i>	HEITZMANN Alain	<i>Directeur Ecole Elem.</i>
FUGER Marina	<i>Enseignant</i>	PETYNIAK Aleksandra	<i>Enseignant</i>
Parents élus			
SAMRIOUI Asmae	<i>Représentant des parents</i>	LAUTH Eloïse	<i>Représentant des parents</i>
FELTEN Anne-Sophie	<i>Représentant des parents</i>	BIDA Ana-Maria	<i>Représentant des parents</i>
OBERLIN Céline	<i>Représentant des parents</i>		

EUROMETROPOLE et autres structures			
SOYSAL Jasmine-Rabbia	<i>RPS adjointe Ville de Strasbourg</i>		

Absents excusés :

Toutes les autres personnes conviées au Conseil d'Ecole ont été excusées.

Présentation des membres du conseil d'école

Le directeur remercie les personnes présentes et leur propose de faire un rapide tour de table pour se présenter.

En sa qualité de directeur, monsieur HEITZMANN prend la présidence du présent conseil.

Madame VERHEYE , enseignante, se propose d'assurer le rôle de secrétaire de la séance.

1. Rentrée scolaire 2025 : points sur les effectifs, la répartition pédagogique et l'équipe pédagogique

- Effectifs :
330 élèves environ sont annoncés à la rentrée prochaine (315 actuellement)
Point de vigilance à avoir sur les classes de CP, où il y aurait 16 élèves par classe en moyenne.
- Le dispositif UPE2A deviendrait un dispositif ouvert : l'enseignant, rattaché administrativement au Hohberg, serait affecté à plusieurs écoles du secteur.
- L'équipe pédagogique : à notre connaissance, pas de changement à la rentrée prochaine.

2. Les projets de classes

- « Ecole et Cinéma » : de nombreuses classes sont inscrites à ce dispositif, qui permet d'emmenner les élèves voir des films intéressants au cinéma à un tarif avantageux.
- Parc de vélos :
Un parc de vélos est à disposition des classes en ce moment, pendant quelques semaines, afin d'apprendre à faire du vélo. 2 classes, celles de Mme BLUM et de Mme MATTEI, passeront le Savoir Rouler à Vélo avec des intervenants de la Ville de Strasbourg. Mme MATTEI assurera fin avril le transfert des vélos avec sa classe, vers une École du centre-ville.
- L'école dehors : 5 classes de CE1 et 3 classes de CP vont une fois par semaine l'après-midi dans les parcs et espaces naturels environnants (PNU Ill Bruche) afin de travailler dans différents domaines d'apprentissages (mathématiques, lecture, arts plastiques, EPS, etc). 2 classes de CM envisagent de pratiquer cette pédagogie prochainement.

- Cycle natation en CE1 et CE2 : période avril-mai-juin ; nous avons besoin de parents accompagnateurs (dans l'eau et dans les vestiaires)

- Petit déjeuner à l'école : depuis l'an dernier, plusieurs classes prennent un petit déjeuner à l'école une fois par période. Cette année, les classes de CE2, de CP et l'UPE2A sont concernées. Les mets sont choisis par l'équipe dans le but de faire découvrir aux élèves différents types de petit déjeuner, et de leur montrer l'importance diététique de ce repas dans la journée. Les parents sont sollicités pour aider les enseignants et participer à ce petit déjeuner.

- Semaine sans écran et semaine de la lecture :

Du 31 mars au 04 avril, l'ensemble du Réseau d'Education Prioritaire Twinger se mobilise pour une semaine d'actions autour de la lecture et de la réduction du temps d'écran chez les enfants. Le programme sera diffusé aux familles très prochainement.

- Projet Tram Ouest :

L'Eurométropole mobilise le dispositif « 1% artistique » dans le cadre de la construction du Tram Ouest. L'artiste choisie par l'Eurométropole, Agnès THURNAUER, souhaite travailler avec les écoles situées le long de la ligne du futur tramway. Il s'agira de créer des plaques de poèmes, écrits par les élèves, qui seront par la suite apposées sur le trajet du tram. Des élèves de CE2-CM1-CM2 commenceront à travailler sur ce projet après les vacances d'avril.

- Spectacle « Tous contes faits » Compagnie Dounya :

Vendredi 07 mars, toutes les classes de l'école sont allées au CSC Camille Claus voir le spectacle de la Compagnie Dounya intitulé "Tous contes faits".

Ces représentations ont été entièrement financées par l'école, grâce aux bénéfices de la kermesse et de la vente de photos de classe.

Les élèves ont passé un très bon moment, et ont pu échanger avec les comédiens à propos du spectacle.

Toute l'équipe remercie Mme Lesage, qui a organisé cette sortie.

- ⇒ Question à la Ville de Strasbourg, quant aux sorties organisées dans les musées : le système actuel de choix/gestion/communication des dates de sortie est loin d'être optimal pour les enseignants. Il y a régulièrement des erreurs ou des manques d'information, avec parfois pour conséquence des sorties qui doivent être annulées ou ne peuvent pas se faire comme prévu.

Un nouveau système de gestion de ces sorties dans les musées municipaux est-il envisagé par la Ville de Strasbourg ?

Projets par niveaux :

⇒ CP :

Mise en place d'une chorale des CP avec des chants sur le thème des oiseaux, de la nature.

Sorties à la ferme du Hohberg.

Différents projets avec les maternelles pour renforcer la liaison entre les classes.

Semaine escalade (Block Out)

Sortie au Musée Oberlin.

Interventions de APILA (découverte des abeilles et de la pollinisation)

Classe transplantée au Baggersee.

D'autres sorties dans les musées de Strasbourg – Intervention dans les classes du musée zoologique.

⇒ CE1 :

Semaine cirque au mois de janvier.

Projet jardinage sur plusieurs niveaux : plantations au sein de l'école.

Natation.

Projet de sortie à l'opéra.

Visite du musée Tomi Ungerer.

- Mme Ouramdane : projet musique, 1 semaine et demie début octobre

La classe Mme Ouramdane a participé à un beau projet au début de l'année : deux étudiants du conservatoire de Strasbourg sont intervenus à l'école afin de créer une pièce de théâtre avec de la musique. Les élèves ont construit des instruments de musique avec du matériel de récupération.

⇒ CE2 :

Participation à « Ecole et Cinéma »

Visites dans les musées de Strasbourg

Sortie au planétarium

Sorties à la ferme du Hohberg

Classe transplantée à la plaine des sports pour la classe de Mme Reignier

Semaine escalade pour les classes de Mme Farah et Mme Eva

Participation à des ateliers (Construction de la cathédrale, imprimerie) au 5^{ème} lieu

Organisation du petit déjeuner à l'école

Opération Booste ton p'tit déj'

⇒ CM1 :

Education à la sécurité routière

Sortie à l'espace égalité afin d'effectuer un travail autour des discriminations filles/garçons

Intervention sur la qualité de l'air

Montée sur la plate-forme de la cathédrale

Semaine à la ferme Bussière

Participation à « Ecole et Cinéma »

Cycle patinoire

Cycle vélo : passage du Savoir Rouler à Vélo (classes de Mmes Mattei et Blum)

⇒ **CM2 :**

Education à la sécurité routière

Cycle Hand-ball avec l'ASPTT

Participation à « Ecole et Cinéma »

Visites dans différents musées de Strasbourg

Projet d'élevage de saumons chez Mme Demilly : les poissons seront libérés à la passe de Gamsheim fin avril.

La Grande Lessive (classe de Mme MATTEI) : projet en arts plastiques, en collaboration avec le Collège Twinger

Le conseil d'école en profite pour remercier les parents qui s'investissent et accompagnent tout au long de l'année les projets des enseignants.

3. Admissions en CP et passage en 6^e

a. Admissions en CP

Rappel de la procédure :

Les familles dont l'enfant est scolarisé en Grande Section de Maternelle reçoivent au mois de mars un certificat d'inscription de la part de la Ville de Strasbourg, par courrier. Elles prennent alors rendez-vous avec la direction de l'école élémentaire, par téléphone ou via un tableau affiché en Maternelle. Le jour du rendez-vous les parents doivent se munir du certificat d'inscription, du livret de famille ou d'un acte de naissance, du carnet de santé ou d'une attestation de vaccination. Une fiche de renseignements a également été distribuée aux familles, à compléter et à rapporter le jour de l'inscription.

Les éventuelles demandes de dérogation se font auprès du service Scolarité de la Ville de Strasbourg.

b. Passage en 6e

La procédure administrative d'affectation en 6^e est en cours. Elle se fait en deux temps, avec les documents Volet 1 et Volet 2 à compléter et signer. Il est essentiel pour les parents de respecter les dates de retour de ces fiches, le calendrier de l'Inspection Académique n'admettant aucun retard.

Les demandes de dérogation de secteur de collège doivent obligatoirement être accompagnées de documents justificatifs ; une simple lettre ne suffit pas.

4. Consultation sur les rythmes scolaires :

Depuis la rentrée de 2022, les écoles de Strasbourg ont sollicité une dérogation, sur la base des articles D521-10 à D521-12 du code de l'Education, pour organiser leurs enseignements sur 4 jours. Ces dérogations ont été accordées pour une durée de 3 ans. Une nouvelle procédure de reconduction pour 3 ans, à compter de la rentrée scolaire 2025, est nécessaire. Il convient, de ce fait, de mettre ce point à l'ordre du jour du conseil d'école et d'adresser la demande des maires

ainsi que les délibérations des conseils d'école au directeur académique.

Proposition de vote :

« Renouvellement (ou non) de la demande de dérogation concernant les rythmes scolaires »

Voix pour : 23

Voix contre : 0

Abstentions : 2

Résultat du vote : La proposition est approuvée.

5. Kermesse de l'école :

- Date prévue : vendredi 20/6 à partir de 16h30
- Les représentants des parents d'élèves, affiliés à une association de parents d'élèves existante, l'APEPA, participeront à l'organisation de l'événement.
- La restauration devrait être assurée par l'association CCTS.
- Un système de tickets d'invitation est à l'étude pour éviter les intrusions.
- L'aide et la participation de tous les parents d'élèves seront les bienvenues. Les personnes souhaitant apporter leur contribution à la préparation de la kermesse peuvent se signaler.
- Egalement, une journée des enfants, sur temps scolaire, sera cette année encore organisée par les enseignants en fin d'année scolaire. Des parents seront sollicités pour aider. La date n'est pas encore fixée.

6. STRASBOURG EUROMETROPOLE :

• Rénovation du groupe scolaire :

- Salle informatique :
Suite à la rénovation du bâtiment, il n'y a toujours pas de salle informatique en place. Pour rappel, l'apprentissage des compétences numériques est obligatoire, du CP au CM2. La Ville de Strasbourg a la charge de mettre à disposition des enseignants le matériel informatique nécessaire.
A ce jour, nous n'avons aucune date précise quant à cette mise en œuvre.
- Plateau sportif :
La rénovation a enfin démarré, après une année d'attente. Nous ne savons pas quand elle sera terminée, et quand les élèves auront à nouveau accès à cet espace.

La Ville nous avait assurés que l'espace sportif serait rénové à l'identique. Nous constatons que ce n'est pas le cas : des espaces verts ont été rajoutés, réduisant d'autant la surface disponible pour les activités physiques et sportives. Nous aurions souhaité être associés à ces choix.

- Bâtiment B et cour B : les travaux de destruction n'ont pas démarré. Ils démarreraient en mai. Nous aurions besoin de précisions : quelle zone sera inaccessible aux élèves pendant le chantier, quand se termineront les travaux, comment la cour et l'emplacement du bâtiment seront aménagés (s'ils le sont), quelle accessibilité à cet espace à terme, quel projet pour l'ensemble de ce site ?

La cour B est intéressante et utile pour l'école, pour mener des projets, faire de l'EPS, organiser des manifestations (kermesse, Carnaval), etc.

- Egalement, nous souhaiterions pouvoir récupérer la fresque en mosaïque qui est dans le bâtiment B (préau), faite par des élèves, pour l'installer dans le bâtiment A. Le Responsable Technique de site en a été averti.

- Gymnase : le bâtiment est ancien, en mauvais état, et se dégrade. Aucun projet de rénovation n'est annoncé.

La Ville dit qu'elle n'a pas les moyens financiers de le faire pour le moment.

- Bâtiment A :

> Malgré nos demandes et nos relances, *il n'y a toujours pas de savon ni de torchons dans les classes* – malgré la présence d'un lavabo. L'eau ne suffisant pas à nettoyer les mains des élèves tachées par l'encre, le feutre, la peinture, etc, les enseignants sont contraints d'acheter du savon, des torchons, et de laver ceux-ci, à leurs frais. L'ensemble des personnes présentes au conseil d'école s'accorde à penser que ce n'est pas normal et que ce matériel devrait être fourni par la Ville.

> *Ecrans Numériques Interactifs* : plusieurs points sont à signaler au sujet des écrans installés dans les classes

- Pas de produit de nettoyage des écrans fourni, alors que ce sont des écrans tactiles interactifs

- Certains écrans ont des pertes de sensibilité à certains endroits

- Le réglage de la hauteur de certains écrans, en particulier en CM2, n'a pas été fait comme cela avait été annoncé

> *Taux de CO2 très élevé dans les classes*, attesté par l'instrument de mesure mis en place. Le système de ventilation mis en place ne semble pas fonctionner correctement. Faut-il laisser ouvertes en permanence porte et fenêtres pour avoir une qualité d'air convenable ? Cela n'aurait aucun sens du point de vue énergétique, et cela exposerait les élèves au froid plusieurs mois par an.

Des fiches RSST ont été rédigées et adressées à l'Inspection Académique.

> *Butte de terre dans la cour A* : la butte récréative mise en place par la Ville dans le cadre de la végétalisation de la cour, en concertation avec l'école et avec la collaboration d'Eco Conseil, a été fermée aux élèves au mois de septembre par la Ville elle-même, suite à un contrôle de sécurité. Quelles que soient les raisons de cette décision, il incombe à la municipalité de redonner dans les meilleurs délais l'accès à cet espace, dans l'intérêt de tous les élèves.

De même concernant le toboggan installé sur cette butte, qui n'a jamais pu être utilisé par les enfants jusqu'à maintenant. Si la mise en place d'un toboggan est si problématique d'un point de vue technique, autant supprimer ce dispositif qui prend inutilement de l'espace et suscite une attente vaine du côté des élèves. La ville de Strasbourg a demandé à M Engel de limiter l'accès à la butte en raison de sa hauteur (supérieure à 1,10 mètre). Elle doit être sécurisée à l'aide d'une barrière. De plus, certaines arêtes en béton sont jugées trop dangereuses.

> *Espace végétalisé :*

- La question de l'herbe et de son absence se pose toujours
- Les pierres et autres objets métalliques sont nombreux et peuvent provoquer des blessures. Il semblerait que l'entreprise chargée de les éliminer au moment des travaux ne l'ait pas suffisamment fait. Comment en réduire le nombre désormais ?

> Nous souhaiterions plus d'arceaux à vélos dans la cour A, il y a un véritable engouement des élèves avec les beaux jours.

> *Sécurité :* aucun moyen de fermer les portes interclasses dans le bâtiment A, ce qui pourrait poser un problème de sécurité en cas d'intrusion.

Peut-on installer des verrous des deux côtés ?

> *Sécurité :* absence de bouton de déclenchement de l'alarme de confinement dans le bureau de direction élémentaire ; le bouton est dans le bureau de la maternelle, et n'est donc toujours accessible.

⇒ ***Pour l'ensemble de ces points, nous demandons, dans l'intérêt des élèves comme de l'équipe pédagogique, qu'ils soient traités dans les meilleurs délais, et qu'une solution technique satisfaisante soit apportée rapidement. Certains points concernent des questions de sécurité qu'il est impératif de résoudre au plus vite.***

- **Nettoyage des locaux scolaires :**

Nous avons appris, de source non officielle, que le nettoyage du bâtiment serait confié à une entreprise privée à partir du 01/6/2025. Des agents viendront nettoyer les locaux en soirée ou le matin avant la classe, et il n'y aura plus d'agents d'entretien présents sur site sur temps scolaire.

Cette organisation pose question : qui pourra nettoyer en cours de journées les éventuels vomis dans les classes, la boue venant de l'espace végétalisé sur lequel l'herbe ne pousse pas, les souillures diverses (pipi et autres) ? Comment sera géré le nettoyage des toilettes des élèves, qui voient passer des centaines d'enfants de 7h30 à 18h30 ?

- **Services périscolaires :**

- Ateliers éducatifs : ils s'arrêteront la semaine du 23/5. Des moments de restitution accueillant les parents sont prévus pour certaines activités.

- **Date du prochain conseil d'école :** mardi 03 juin 2025

A Strasbourg, le 25 mars 2025

Alain HEITZMANN

Président du conseil d'école, en sa qualité de directeur

Mme VERHEYE, secrétaire de séance